



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 001 /AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 14 MARS 2024
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN MEMORIAL MBARTOUA DANS DE LA VILLE.

Financement: BIP 2024

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, le Maire de la Ville de Bertoua (Maitre d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de Construction d'un Mémorial Mbartoua dans la ville de Bertoua suivant l'allotissement du tableau ci-après :

N° DE LOT	LIEU	PROJET
Lot unique	Bertoua 2 (Près du Centre linguistique)	CONSTRUCTION D'UN MEMORIAL MBARTOUA

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent dossier d'appel d'offres consistent en l'exécution des tâches définies ci-après :

- Installation de chantier ;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux des éléments en béton armé et non armé
- Les travaux de maçonnerie ;
- Les travaux de mise en place d'éclairage paysager ;
- Les travaux de façonnage des menuiseries métallique ;
- Les travaux d'horticulture ;
- Les travaux de mise en place des revêtements des espaces de circulation ;

ASOS BRAND V T

10

- Les travaux de façonnage des mobiliers et ouvrage d'art ;
- Les travaux de peinture.

3. Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution est de **Quatre (04) mois**.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux après études est **trente-cinq millions francs (35 000 000) F CFA**
Francs CFA

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises et Bureaux d'Études de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP de l'exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire :

7. Cautionnement

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant **Sept Cent Mille (700 000) francs CFA**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

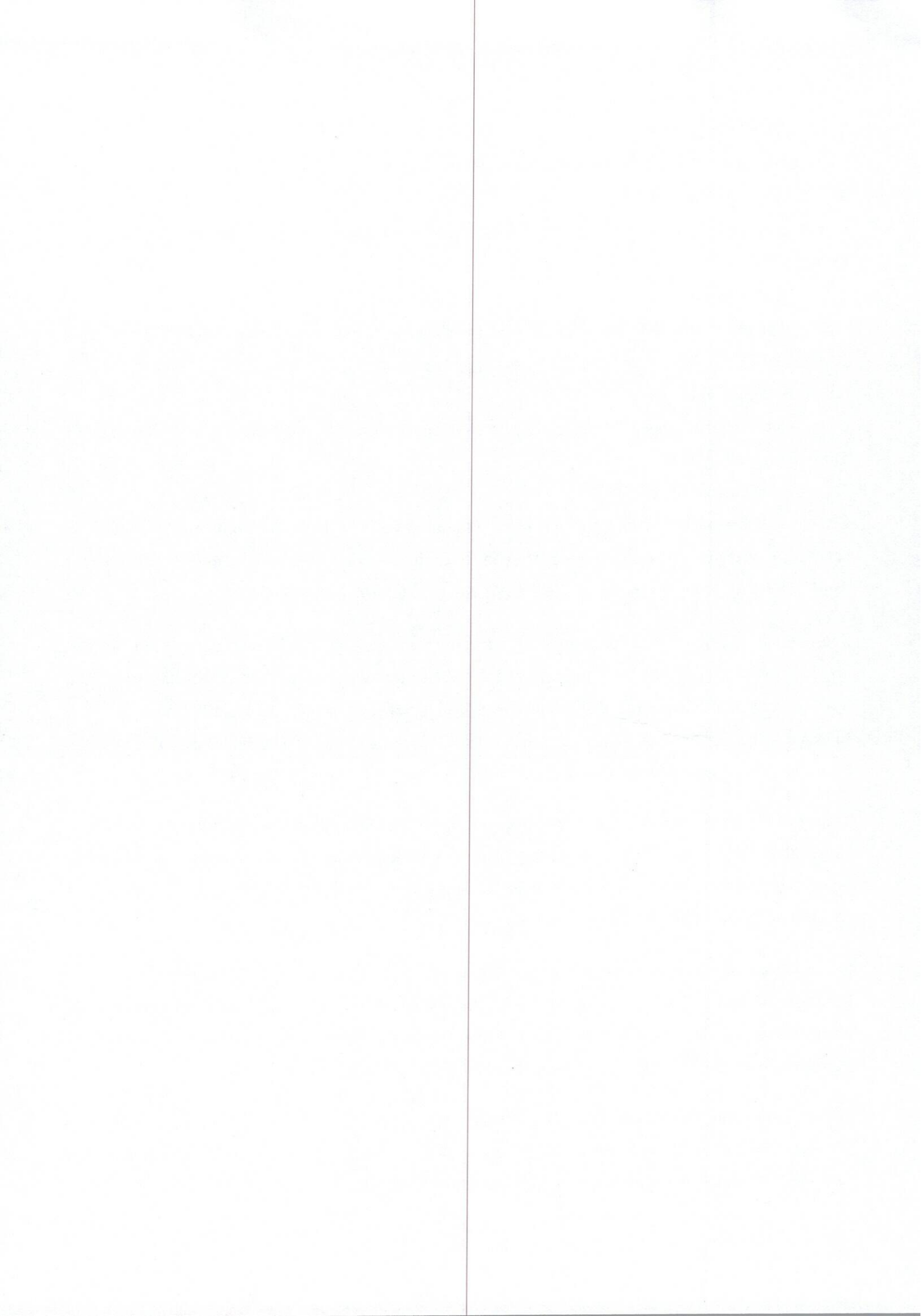
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, auprès du Chef service de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bertoua Tél : 6 95 31 53 70/676 27 43 00, Email: daniellefoto9@gmail.com.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu auprès du Chef service de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bertoua, Tel : 222 24 16 87 / 222 24 11 67 / 222 24



11 68, BP 13 Bertoua, 1301 Avenue YELLEM MADI KOUME, Nationale N°01, Email : cubertoua@yahoo.com. Facebook : communauté urbaine de Bertoua officielle, site web : www.communauteurbainedebertoua.org contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, à la recette Municipale de la Communauté Urbaine de Bertoua.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au service des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bertoua au plus tard le **05 AVR 2024** à **11 heures précises**, et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° **01/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2024** DU **14 MARS 2024**
**EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN MEMORIAL MBARTOUA DANS LA VILLE.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances à hauteur de 2% du montant prévisionnel par lot, soit : **700 000 (Sept Cent Mille) FCFA**

La caution devra rester valable quatre - vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Communauté Urbaine de Bertoua à **11 heures précises** le **05 AVR 2024** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Bertoua en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

- a. Offre Administrative
 - 1) Pièce falsifiée ou fausses déclarations ;
 - 2) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai réglementaire ;

1950

1950

1950

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réalisé un projet similaire au cours des trois (03) dernières années;
- 3) N'avoir pas réuni une note technique supérieure ou égale à 29 <<Oui>> sur 32.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ;
- 2) Quantités de matériaux entrant dans la constitution des prix erronées, en rapport aux dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et du Cahier des Clauses Techniques Particulières, dans plus de 20 % des sous-détails.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées. Les offres jugées non conformes à l'issue de l'examen technique sont rejetées et écartées de toute autre évaluation.

13.2 Les critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- | | |
|---|---------|
| 1) La capacité financière | Oui/Non |
| 2) Les références de l'Entreprise | Oui/Non |
| 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et D'exécution des travaux et la compréhension du projet | Oui/Non |
| 4) L'expérience du personnel d'encadrement. | Oui/Non |
| 5) Le matériel et les équipements essentiels. | Oui/Non |

NB : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu une note technique supérieure ou égale à 29 « oui » /32 seront examinées.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef service de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bertoua Tél : 6 95 31 53 70/676 27 43 00, Email: daniellefotso9@gmail.com

16. Addendum à l'offre

Le Maire de la Ville de Bertoua se réserve le droit d'apporter, le cas échéant, toute modification utile ultérieure à cet appel d'offres.

Bertoua, le ~~14~~ **4 MARS 2024**

Le Maire de la Ville
(Maître d'Ouvrage)



Limbélé Jean Marie Todeu

Ampliations:

- ARMP ;
- MINMAP (Délégation régionale) ;
- Président CIPM;
- Affichage.


ASUS 2845 2.1
ASUS 2845 2.1
ASUS 2845 2.1

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

 REGION DE L'EST

 DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

 COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA

 SECRETARIAT GENERAL 

 STRUCTURE INTERNE DE GESTION
 ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland

 EAST REGION

 LOM AND DJEREM DIVISION

 BERTOUA CITY COUNCIL

 SECRETARIAT GENERAL

 INTERNAL STRUCTURE FOR THE
 ADMINISTRATIVE MANAGEMENT OF PUBLICS
 CONTRACTS

OPENED NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 01/ONIT/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2024 of 14 MARS 2024
**EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF A MBARTOUA
 MEMORIAL IN THE CITY OF BERTOUA.**

Financing : BIP 2024

1. Purpose of the invitation to tender

Within the framework of the execution of the Public Investment Budget for the 2024 financial year, the Mayor of the City of Bertoua (Project Owner), is launching a National Open Call for Tenders for the construction works of a Mbartoua Memorial in the City of Bertoua according to the allotment in the table below:

:

LOT N°	PLACE	PROJECT
Single lot	Bertoua 2 (Near the Language Centre)	CONSTRUCTION OF A MBARTOUA MEMORIAL

2. Scope of work

The work covered by these tender documents consists of carrying out the tasks defined below:

- Site installation;
- Earthworks;
- Work on reinforced and unreinforced concrete elements
- Masonry work;
- Installation of landscape lighting;
- Metal joinery work;

1 A 1112 2024